

Affaire 08-121224
Avances de subventions aux associations et établissements
publics pour l'exercice 2025

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le 05 décembre 2024 et que le
nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de
présent(s) est de : **18**

Absents : 08

Procurations : 03

Total des votes : 18

Secrétaire de séance : Emilie NALEM

LE MAIRE,

Johnny PAYET

Pour le Maire et par Délégation,
Le 4^e Adjoint

Joan DORO



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU DOUZE
DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le **DOUZE DÉCEMBRE**
à **DIX-HUIT HEURE QUINZE** le Conseil Municipal de
La Plaine des Palmistes dûment convoqué par
Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel
de ses séances sous la Présidence de Monsieur
PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE
1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint –
Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan
DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe
– Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia
ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR
conseiller municipal – Sabrina HOARAU
conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller
municipal – Sandra GRONDIN conseillère
municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal
– Victorien JUSTINE conseiller municipal – Emilie
NALEM conseillère municipale – Mélissa
MOGALIA conseillère municipale – Jean-Luc
SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle
DELATRE conseillère municipale

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère
municipale – Érick BOYER conseiller municipal –
Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal –
Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel
JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal –
Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie
LEGER conseillère municipale – Jean-Yves
VACHER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Jean-Claude DAMOUR 6^{ème}
adjoint à Jean-Yves FAUSTIN – Marie-Lourdes
VÉLIA conseillère municipale à Johnny PAYET –
Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Sabine
IGOUFE

Publicité faite le 17 décembre 2024

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241216-DCM08-12122024-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

Affaire 08-121224

Avances de subventions aux associations et établissements publics pour l'exercice 2025

Dans l'attente du vote du budget primitif pour l'année 2025 et notamment des montants définitifs des subventions octroyées aux associations, il convient de permettre à ces structures associatives de pouvoir fonctionner normalement au cours du premier trimestre. Il est dès lors proposé de verser une avance à certaines associations, ainsi qu'aux établissements publics communaux.

Le maire propose donc d'attribuer à titre d'avance sur les montants définitifs, les subventions telles que détaillées dans le tableau ci-dessous.

Article	Dépenses	Montant avance 2025
6574	Subventions de fonctionnement versées aux associations	
	Office Municipal du Sport et des Loisirs (OMSL)	60 000 €
	En Plaine Musique (EPM)	18 000 €
	Club d'Athlétisme de la Plaine des Palmistes (CAPP)	15 000 €
	Sporting Club Palmiplainois (SCP)	10 000 €
	Domaine des Tourelles (DDT)	15 000 €
	Association Bras des Calumets	10 000 €
	Les trailers des Hauts	2 500 €
	Total	130 500 €
65736	Subventions de fonctionnement versées aux établissements publics administratifs	
	Centre Communal d'Action Sociale	650 000 €
	Caisse des Ecoles	15 000 €
	Total	665 000 €

Ces avances versées seront retranchées du montant de la subvention définitive à verser aux associations et établissements publics.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés et Johnny PAYET, Joan DORO, Alain RIVIERE ne prenant pas part au vote,

- **INVITE** les membres ayant un intérêt direct ou indirect à cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **APPROUVE** les termes du présent rapport,
- **APPROUVE** la liste des associations bénéficiaires d'une avance sur la subvention pour l'année 2025 et le montant de ces avances,
- **APPROUVE** le montant de l'avance au Centre Communal d'Action Sociale et à la caisse des écoles,
- **APPROUVE** l'imputation de ces dépenses au chapitre 65,
- **AUTORISE** le Maire ou, en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Pour le Maire et par Délégation,
Le 4e Adjoint

Joan DORO



Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241216-DCM08-12122024-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024



Association EN PLAINE MUSIQUE Patrick ANGO
11 Rue du vieux clocher – 974 31 Plaine des palmistes
0692 57 28 07 (Président)
0693 44 24 33 (secrétaire)
enplainemusique@gmail.com



Plaine des palmistes, le 14 novembre 2024

à Monsieur Johny PAYET
Maire de la Plaine des palmistes

**OBJET : Courrier motivé de demande d'avance sur trésorerie
pour l'année civile 2025**

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des orientations de nos projets et actions pour l'année 2025, nous sollicitons de votre part et de votre conseil municipal, une avance sur trésorerie de 18 000 euros.

Et ce, afin de pouvoir mener à bien nos activités ainsi que les actions que notre école de Musique compte mettre en place et mener au sein de notre établissement, et nos interventions auprès des partenaires de la Communauté de notre belle ville de la Plaine des palmistes.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir prendre en compte notre demande et sollicitation, et d'agréer, nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'Association, Le Président
ALPHONSINE Jean Alain
Président du Conseil d'Administration d'En Pliane Musique

Plaine des Palmistes, 25 NOVEMBRE 2024



Objet : Demande d'avance de trésorerie

Monsieur Le Maire,

Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter auprès de la mairie une avance de trésorerie à hauteur de 10000 € en permettant la continuité des actions de l'association à partir de Janvier 2025

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, en nos sentiments les meilleurs.

La Présidente

La Présidente
adjointe
Noëlle Marie Ange



DE LARICHAUDY Corinne

Association du Bras des Calumets
97431 la Plaine des Palmistes
SIRET : 921 319 018 00013
TEL : 0692 21 56 94

✉ 1 Rue Hervé DHORT Bras des Calumets
97431 PLAINE DES PALMISTES
Courriel : asso.brasdescalumets97431@gmail.com ☎ 0692 21 56 94



Le Président du CAPP
Monsieur PROMI Iréné

COURRIER ARRIVÉ LE :

15 NOV. 2024

COMMUNE DE LA PLAINE DES
PALMISTES - SERVICE COURRIER

Monsieur Le Maire

Objet :
Demande d'avance
Sur la subvention 2025

La Plaine des Palmistes,

le 14 novembre 2025

Monsieur Le Maire,

Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter auprès de la municipalité une avance de subvention pour l'année 2025 d'un montant de 15000€ afin d'assurer le bon fonctionnement de notre association à travers les actions engagées pour le premier trimestre.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, mes salutations distinguées.

CAPP
Club d'Athlétisme
Plaine des Palmistes

Tél : 0693 00 14 57
Siret : 418 392 460 00022 - APE : 9312 Z

Club d'Athlétisme de la Plaine des Palmistes
27 rue du stade
97431 La Plaine des Palmistes
0693 00 14 57

Plaine des Palmistes le, 14 Novembre 2024

N/Réf. : ADT/ 026 /24
Affaire suivie par : L. Joseph

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
230 Rue de la République
97 431 La Plaine des Palmistes

Objet : avance de trésorerie sur subvention 2025

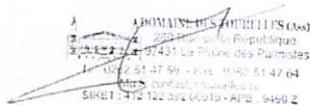
Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la finalisation des orientations de notre structure pour l'exercice 2025, nous estimons que la subvention nécessaire avoisinera les 40 000 €.

Dans l'attente de la formalisation de notre dossier et de la validation interne du montant de votre accompagnement financier, nous sollicitons le versement d'une avance de 15 000 €. Cette avance permettrait de renforcer notre trésorerie, en tant qu'association employeur, pour garantir la continuité de nos actions.

Dans cette attente et restant à votre disposition pour tout renseignement utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président,



ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLES (Ass)
260, rue de la République
97431 La Plaine des Palmistes
Tél. : 02 62 51 47 59 - Fax : 02 62 51 47 64
Mail : contact@tourelles.re
SIRET : 412 122 392 00019 - APE : 9499 Z

Johnny PAYET



Les Trailers des Hauts

Équipement Sportif,

1 impasse des Ecoles,

97431 La Plaine des Palmistes.



**Monsieur Le Maire,
230 rue de la République
97431 La Plaine des palmistes**

**La Plaine Des Palmistes,
Le 20/11/2024**

Objet : Demande de versement d'une avance sur la subvention 2025

Monsieur Le Maire,

En premier lieu, le club **Les Trailers des Hauts**, souhaiterait vous remercier pour les précédentes subventions que vous nous avez accordées. Ces financements nous ont permis de réaliser nos projets et accompagner au mieux nos licenciés.

Dans un second temps, nous vous faisons la demande de versement d'une avance sur la subvention de l'année 2025 d'un montant de 2500 euros. Cette avance est nécessaire pour le bon fonctionnement du club et la pérennité de notre activité.

Nous restons à votre entière disposition que vous jugeriez nécessaire pour l'étude de notre demande.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre requête et dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Président du club Les Trailers des Hauts
RIVIERE GEORGES ALAIN**

LES TRAILERS DES HAUTS
Équipement sportif
1 IMPASSE DES ECOLES 97431 LA PL. DES PALMISTES
☎ : 0692 48 53 95 / 0692 64 29 01
✉ : contact.lestrailersdeshauts@gmail.com
Association n° WSR3002234
SIRET siège 6912963000029



Plaine des Palmistes le 14 novembre 2024

A

Monsieur le Maire de la Plaine des Palmistes

230, rue de la république

97431 Plaine des Palmistes

N° 22-2024/OMSL

AP/CN

Objet : Demande d'avance de trésorerie sur la subvention 2025.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter votre bienveillance, pour une avance de trésorerie de 60 000€ sur la subvention 2025, afin d'assurer le bon fonctionnement de notre association à travers les actions engagées pour le premier trimestre.

Mes services restent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans cette attente et vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur la Mairie, mes salutations les plus distinguées.

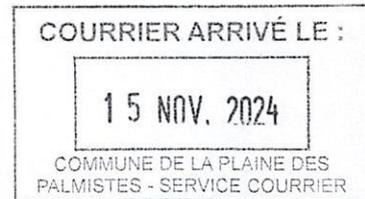
La Présidente

PAUSE Aurélie

OMSL
1 Impasse Des Écoles
97431 La Plaine Des Palmistes
TÉLÉPHONE : 889 489 266 00011



Sporting Club Palmiplainois
27 avenue du stade
97431 Plaine des Palmistes



Mairie de la Plaine des Palmistes
A l'attention de Mr le Maire
A l'attention du service des Sports

Objet : Demande d'avance sur la subvention 2025 pour le Sporting Club Palmiplainois

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de solliciter votre bienveillance afin d'obtenir une avance de 10 000 euros sur la subvention allouée pour l'année 2025 au profit du Sporting Club Palmiplainois. Cette demande est motivée par le besoin de financer des dépenses urgentes nécessaires à la bonne préparation de nos activités et au maintien de la qualité de nos prestations sportives.

Cette avance nous permettrait de couvrir des frais essentiels tels que l'engagement à la ligue, le renouvellement des équipements, indispensables à la continuité et au développement des projets du club, notamment en faveur des jeunes et des activités communautaires.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre requête et restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour une rencontre afin de discuter de cette demande.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le 14/11/2024
Fontaine Wilfrid
Président

Sporting Club Palmiplainois (SCP)
27 avenue du Stade
97431 Plaine des Palmistes
W9R3001879
Siret : 817 450 984 00015 - APE : 9312Z
Tél : 0692 83 16 59

Sporting Club Palmiplainois-27 avenue du stade-97431 Plaine des Palmistes
W9R3001879 Siret : 817 450 984 00015 APE :9312Z
FR8320041010210519802V01861-PSSTFRPPSDR
Tel 0692 83 16 59

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241216-DCM08-12122024-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024